

Le Président de Roannaise de l'Eau,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
notamment les articles L.5211-9 et L.5211-10,

N°15-03

Objet :

Vu la délibération du Comité Syndical n° 2015-09
du 21 janvier 2015 relative aux délégations de
l'assemblée délibérante au Président,

**DELEGATIONS
DE FONCTIONS
ET DE
SIGNATURE**

Vu le procès-verbal du Comité Syndical du
7 janvier 2015 relatif à l'élection des membres du
Bureau Syndical,

**Troisième
Vice-
Président**

Considérant que pour la bonne marche des services et
pour permettre une parfaite continuité du service publ
il est nécessaire que l'exercice de certaines fonctions e
la signature de certains actes et documents soient
assurés par Jacques THIROUIN 3ème Vice-Président.

ARRETE

ARTICLE 1 :

Jacques THIROUIN 3ème Vice-Président est délégué aux milieux
aquatiques.

Les délégations de fonctions et de signature sont attribuées à Jacques
THIROUIN dans ces domaines et notamment pour :

- Le contrat de rivières.

Jacques THIROUIN peut signer tout document et courrier ayant un
caractère décisionnel, toute convention et tout contrat soumis à
l'approbation du Comité Syndical, tout bon de commande correspondant à
sa délégation.

En outre, en cas d'empêchement du Président, Jacques THIROUIN peut représenter Roannaise de l'Eau dans les instances ou organismes opérant dans les domaines de la délégation de fonctions.

ARTICLE 2 :

Subdélégation est donnée à Jacques THIROUIN, 3ème Vice-président pour l'ensemble des délégations accordées par le Comité Syndical au Président et listées dans la délibération du Comité Syndical n°2015-09 du 21 janvier 2015.

ARTICLE 3 :

Le bénéficiaire des présentes délégation et subdélégation agit sous la surveillance et la responsabilité du Président.

Sa signature devra toujours être précédée de la mention suivante :

Le Président,
pour le Président et par délégation,
le 3ème Vice-président délégué
aux moyens généraux
Jacques THIROUIN

Pour extrait conforme,
Roanne, le 29 JAN. 2015

Le Président

M. FRECHET Daniel

Notification faite à Jacques THIROUIN

Le 3ème Vice-Président

M. THIROUIN Jacques

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254202211-20150209-A15-03-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/02/2015